

Classement du becquet

Le 14 octobre 2002 Monsieur Bruno Fontenaist , préfet de la région de Haute Normandie, a signé un arrêté par lequel l'ensemble de l'ouvrage du « Becquet de l'Iton » est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le classement du Becquet sous sa forme actuelle est dû à la volonté de différents partenaires, et surtout à celle de Monsieur Jacques Demaire, ancien conseiller général, et ancien maire de Verneuil-sur-Avre, qui a initié la réhabilitation de cet ouvrage.



Le Becquet est devenu un lieu propice au tourisme grâce à des aménagements appropriés :

- Un parking paysagé
- Deux passerelles qui enjambent les bras forcés qui se dirigent respectivement vers Breteuil et Verneuil
- Un chemin spécialement aménagé pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite

Ce document est une synthèse du travail remarquable effectué par Monsieur Michel Lesueur, ancien maire de Bourth, et paru dans le bulletin municipal de Bourth 2003.



Le Becquet



Le Becquet est un éperon de maçonnerie construit au 12^{ème} siècle par le roi-duc Henri Beauclerc pour amener l'eau de l'Iton vers la ville nouvelle de Verneuil. L'ouvrage se situe sur la commune de Bourth entre les bois de Chéraumont (et l'usine) et le hameau des Gravières qui forme la « frontière » avec Francheville. On disait jadis « le Becquet de Chéraumont »



Étymologie

En scandinave ancien, « un bec » (bekkr) est un ruisseau. Son dérivé « becquet » s'emploie aussi pour une pointe de terre formée par le confluent de deux rivières.

Description

L'historien Vaugeois décrit parfaitement le Becquet : « *ouvrage hydraulique remarquable et ancien. C'est un barrage de la rivière solidement établi en maçonnerie et présentant, en amont, un épi qui partage les eaux et les rejette à droite et à gauche dans deux canaux creusés pour les recevoir.*

Le barrage a pour effet d'élargir le lit de l'Iton qui est compartimenté par le creusement de deux bassins réservoirs ou déversoirs. En amont, les réservoirs sont écartés l'un par rapport à l'autre, mais ils se rapprochent au niveau de l'éperon. Leur ensemble, ayant donc la forme d'un V, fait penser à un bec et peut expliquer aussi le nom de l'ouvrage. Les bassins sont inclinés l'un par rapport à l'autre. Ils dirigent les eaux vers les deux canaux, et, étant d'égale longueur (34 mètres), ils partagent par moitié les eaux entre les deux bras.

Les eaux tombent en cascade dans les réservoirs, et leur chute accroît leur vitesse.»



L'origine

Lorsque Guillaume II le bâtard, duc de Normandie, construisit la forteresse de Breteuil pour assurer la défense de son duché contre les invasions de ses voisins français ; il dériva le cours de l'Iton au niveau de Francheville pour alimenter les fossés de la forteresse. Cinquante ans plus tard (1120) son fils Henri 1^{er} Beauclerc, duc de Normandie et roi d'Angleterre, entreprend de construire une ville forte qui sera Verneuil.

Pour remplir d'eau les fossés de la ville, il est envisagé d'utiliser les eaux de l'Avre, cependant le projet a deux inconvénients : l'Avre est en territoire Français et il est en contrebas de la ville. Les ingénieurs hydrauliciens normands décident que la prise d'eau doit se faire plus en amont pour obtenir une pente suffisante et permettre l'alimentation des fossés. On construit alors l'ouvrage du Becquet et l'on creuse deux nouveaux canaux. Le premier, qui s'étire sur 13,5 kms, se dirige vers Breteuil, le second canal ou « cours forcé » après un parcours de 16,5 kms se jette dans l'Avre au dessous du moulin de Bâlines, sans avoir oublié de remplir au passage les fossés de Verneuil.

Ces deux fossés conçus dans un but prioritairement défensif servirent aussi à irriguer les champs riverains et à actionner de nombreux moulins.



Histoire et règlement

En huit siècles d'existence le Becquet fût la source de nombreux litiges entre Breteuil et Verneuil.

- Le 2 juillet 1689 un arrêt de la cour du parlement de Rouen « ordonne que le Becquet sera réparé aux frais des habitants des villes de Verneuil et Breteuil ».

- Le 8 mai 1714, lors d'une vérification de conformité du moulin de Malicorne situé à Francheville, Jacques Mabrez, qui a la charge du contrôle, constate que le Becquet est en très mauvais état ; étant crevé en plusieurs endroits. De plus les eaux refluent sur celles de Verneuil.

- Le 2 messidor an II , le représentant du peuple Beydier ordonne aux riverains du bras de Breteuil de reboucher les trous afin d'assurer assez d'eau pour la fabrique de canons.

- En 1808 Barthélémy Blin, maire de Bourth, obtient le rétablissement des prises d'eau du Trou de Botte et du Trou de Corne destinées à compenser l'assèchement du lit naturel de la rivière qui alimente les moulins.

- En 1808 le Becquet a été « reconstruit presque à neuf » pour la somme 6.300 francs (or).

- Une ordonnance royale du 31 juillet 1833 signée du roi Louis Philippe précise les durées des prises d'eau autorisées.

- Après avoir constaté que les vannages effectués par le moulin de Malicorne (à 2 km du Becquet vers Breteuil) provoque de fréquents reflux des eaux dans le bras de Verneuil le 25 juillet 1838 le maire de Breteuil écrit au préfet pour s'opposer au projet de curer le bras de Verneuil et de creuser son lit. La plainte est suivie d'effet puisque en 1843 on construit au Becquet un déversoir qui permet de mieux réguler les débits.

- En 1848 suite aux plaintes de propriétaires de prairies arrosées par l'Iton le préfet de l'Eure signe un arrêt définissant « un règlement d'office pour l'usine de fer de Bourth ».

- Un décret du 1^{er} décembre 1852 « organise en syndicat les propriétaires riverains et les usines de la rivière d'Iton, à l'effet de proposer un projet de règlement sur la police, le curage et l'entretien de cette rivière ».

Ce règlement de 46 articles est mis en application par décret le 11 septembre 1857.

- En octobre 1879, les maires de Verneuil et Breteuil réceptionnent les travaux de curage du Becquet, déjà exécutés en 1843 et qui le seront à nouveau en 2002.

